

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC

À L'HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – 5801, BOULEVARD CAVENDISH

LUNDI 2 OCTOBRE 2017 À 20 H

---

**1. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

- a. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 septembre 2017 à 20 h
- b. Procès-verbal de la séance spéciale du conseil du 18 septembre 2017 à 18 h

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**

**4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES**

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Services financiers
- c. Services juridiques et Greffe
- d. Loisirs et Parcs
- e. Affaires publiques, Communications et Technologie de l'information
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Ressources matérielles et Conseil général
- i. Développement urbain
- j. Service d'incendie
- k. Police (juillet et août 2017)

**5. FINANCES**

- a. Résolution pour approuver les déboursés pour le mois de septembre 2017
- b. Dépôt des rapports de budget d'août 2017 – Article 105.4 de la LCV

**6. RESSOURCES HUMAINES**

- a. Embauche d'employés cols blancs – Postes auxiliaires, à temps partiel – Service des loisirs et des parcs
- b. Embauche et/ou extension de mandats pour stagiaires/étudiants pour 2017 – Services des ressources humaines
- c. Changement de statut d'un agent de bureau pour un poste auxiliaire col blanc à un poste permanent cols blancs – Service financier
- d. Changement de statut d'un agent de bureau pour un poste auxiliaire col blanc à un poste permanent cols blancs – Service des ressources humaines
- e. Cessation d'emploi d'un employé-cadre – Service des loisirs et des parcs

**7. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE**

- a. Règlement 2396-1 à être intitulé : « Règlement pour amender le règlement 2396 sur la prévention des incendies »
  - o Avis de motion
  - o Dépôt du projet
- b. Règlement 2493 à être intitulé : « Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils »
  - o Avis de motion
  - o Dépôt du projet
- c. Dépôts de corrections en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* – concernant une lettre de crédit irrévocable

- d. Dépôts de corrections en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* – Règlement 2492
- e. Ratification du dépôt d'une motion pour rejeter un procès initié contre la ville de Côte Saint-Luc et Ventec; et notant la contribution de zéro dollar de la ville dans ce règlement de procès.

**8. LOISIRS ET PARCS**

- a. Octroi d'un contrat pour l'installation d'une vitrine dans l'atrium au Centre communautaire et aquatique

**9. AFFAIRES PUBLIQUES, COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION**

- a. Approbation d'achat pour de cinq (5) dispositifs UPS et dix (10) batteries UPS (C-32-17)

**10. TRAVAUX PUBLICS**

- a. Octroi de trois contrats pour l'achat de trente et un (31) bacs/conteneurs multicompartiments pour les bâtiments municipaux (K-58-17)
- b. Octroi d'un contrat (en vertu des regroupements d'achats) pour l'achat et la livraison de sel régulier pour la chaussée pour la saison hivernale 2017-2018 (G-04-17-18)
- c. Octroi d'un contrat à *Gaz Métro* pour l'achat de gaz naturel (K-56-17)
- d. Demande d'autorisation permettant à la directrice des travaux publics de signer et de mettre en œuvre tout document d'*Hydro Québec* relatif à leurs installations sur le territoire de la ville

**11. RESSOURCES MATÉRIELLES ET CONSEIL GÉNÉRAL**

- a. Adoption du renouvellement d'une lettre d'entente (5e renouvellement) entre la Ville de Côte Saint-Luc et Hampstead pour le dépôt de neige (K-55-17-18)

**12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGINIERIE**

- a. Approbation d'un programme intitulé : « *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014 à 2018* »
- b. Octroi d'un contrat pour des services professionnels pour la surveillance et soutien technique pour le projet relatif stationnement de l'Hôtel de Ville
- c. Approbation du changement d'ordre pour des travaux additionnels le pour redéveloppement du parc Pierre Elliott Trudeau (C-10- 16)

**13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN**

- a. Autorisation pour la conseillère générale de signer l'acte de servitude au nom de la Ville de Côte Saint-Luc à titre d'intervenante entre *La Corporation du Centre Hospitalier Gériatrique Maimonides, Les Résidences Caldwell* et *Le Groupe Kehilla Montréal I* (K-54-17)

- 14.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

**15. AUTRES AFFAIRES EN COURS**

**16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**